

DEMANDE DE RESERVATION DE SALLES FORMULAIRE POUR LES PARTICULIERS ET ENTREPRISES

A retourner à : k.drevet@letouvet.com

La demande concerne : Un part	ticulier Un	e entreprise
Nom de l'entreprise :		
Manifestation organisée :		
Coordonnées demandeur :		
Prénom		Nom
Courriel		
Téléphone 1	Tél	éphone 2
Adresse postale		
Numéro Nom de voie		
Code postal	Commune	
Je souhaite réserver		
Pôle culturel (149 personnes maximum pour événement non festif) Salle du Bresson (800 personnes maximum)		
Maison des associations		
Nombre de personnes à accueillir :		
Date :	Horaires:	
Tarifs et conditions Tarifs et conditions de location de la salle du Bresson		

Tarifs et conditions de location de la salle du Bresson

Location à titre privé ; du vendredi 13h30-14h au lundi 9h :

Habitants du Touvet : 400 € - Habitants d'une autre commune : 1 200 € Location à titre privé pour une journée ou une soirée hors week-end: Habitants du Touvet : 250 € - Habitants d'une autre commune : 900 €

Pour toute location la caution est fixée à 2 000 € Tarifs et conditions de location du Pôle culturel

La salle principale, d'une surface d'environ 120 m2 est située 90 avenue Montfillon.

Location à titre privé week-end ou jours fériés du 1er jour 8h au 2e jour 17h :

Habitants du Touvet : 300 € - Habitants d'une autre commune : 1 000 € Location à titre privé pour une journée ou une soirée hors week end:
Habitants du Touvet : 200 € - Habitants d'une autre commune : 700 €
Pour toute location la caution est fixée à 2 000 € + caution ménage de 200€

Salle de réunion Maison des Associations

Afin d'honorer les demandes ponctuelles de location de salles par des entreprises, la ville du Touvet a fixé un tarif horaire de 20€ pour l'utilisation des salles de réunions à des fins commerciales

L'encaissement devra se faire à l'avance par un chèque à l'ordre du Trésor Public.

Documents à fournir : Pour les habitants : justificatif de domicile - Pour tous : assurance responsabilité civile.